



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AVEL MOR TAXI – Fonds de commerce

Référence : L025011

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 3 mai 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce

E.U.R.L AVEL MOR TAXI EURL au capital de 2.000€ Siège social : 21 rue Martin Luther King 56890 PLESCOP RCS de VANNES : 497 543 835 CESSION D'UN FONDS ARTISANAL Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/08/2022 à VANNES, enregistré le 22/04/2024 au SPFE de VANNES – dossier 2024 00020266 / référence 5604P01 2024 A 01253, L'E.U.R.L AVEL MOR TAXI, EURL au capital de 2.000€, sise 21 rue Martin Luther King 56890 PLESCOP, immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 497 543 835 a cédé à : Monsieur Damien CHEVALLIER, né le 21/04/1984 à RAMBOUILLET (78), de nationalité française, demeurant 55 rue de Kernormand 56400 AURAY, exploitant sous l'entreprise individuelle CHEVALLIER DAMIEN TAXI, immatriculée au répertoire des métiers sous le numéro 800 145 146, Son fonds artisanal de taxi, exploité 21 rue Martin Luther King 56890 PLESCOP, ainsi que son autorisation de stationnement, Moyennant le prix de 77.500 euros, ventilé de la manière suivante : – Pour les éléments incorporels : 75.000 euros ; – Pour les éléments corporels : 2.500 euros. Entrée en jouissance au 31/08/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au siège du fonds cédé et pour la correspondance au cabinet de Me Patrick EVENO, 14 boulevard de la Résistance 56004 VANNES.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
